

France-Montpellier: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 107/2018 07/06/2018

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Société d'aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole

Postal address: Étoile Richter — 45 place Ernest Granier — CS 29502

Town: Montpellier

NUTS code: FRJ13 Hérault

Postal code: 34960

Country: France

Contact person: M. Alain Mahot

E-mail: ao-moepas@sa3m.fr

Telephone: +33 467136369

Internet address(es):Main address: <http://serm-montpellier.fr>Address of the buyer profile: <http://achatpublic.com>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: www.achatpublic.com

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société publique locale

I.5. Main activity

Other activity: Aménagement

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché de maîtrise d'œuvre en vue de la conception et de la réalisation du Pôle autonomie santé (PAS), commune de Lattes (34970), dans le cadre de la concession d'aménagement ODE à la Mer.

Reference number: 1935-Pôle Autonomie Santé

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché de maîtrise d'œuvre est relatif à la construction neuve d'un Pôle autonomie santé (PAS) de Lattes, carrefour de l'innovation, de la création et de l'information sur les solutions pour l'autonomie et le «bien vieillir à domicile».

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

Les missions confiées sont: APS à AOR avec une mission VISA et participation à la cellule de synthèse; les missions sont passées hors cadre loi MOP.

Le marché comporte la mission d'Ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) du chantier.

La mission de maîtrise d'œuvre porte également sur la scénographie, la signalétique et les équipements mobilier spécifique au projet.

Missions complémentaires:

Le marché comporte les missions complémentaires suivantes:

- la coordination en matière de Système de sécurité contre l'incendie (SSI),
- l'établissement, pour chaque contrat de travaux, d'un cadre de Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF),
- la mission de responsable de projet (comprenant investigations complémentaires et cartographie) (RP),
- l'assistance apportée au maître de l'ouvrage jusqu'à la remise des ouvrages aux exploitants et/ou concessionnaires (AOR+).

La part de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 3 600 000 EUR HT VRD inclus (valeur octobre 2017).

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11.

Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

— une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat individuel ou, en cas de cotraitance, chaque membre du groupement. La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat individuel ni, en cas de cotraitance, par le représentant du mandataire du groupement ou celui de chacun de ses cotraitants. Cependant, en cas de cotraitance, le mandataire doit justifier des habilitations nécessaires pour représenter chacun de ses cotraitants (pouvoirs),

— une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner, telles que définies aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23.7.2015, notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur. Comme la lettre de candidature, la déclaration sur l'honneur n'a pas à être signée par le candidat. Elle sera signée au stade de l'attribution par le seul attributaire. L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il doit informer sans délai le pouvoir adjudicateur de tout changement de situation, au cours de la présente procédure de passation ainsi d'ailleurs qu'au cours de l'exécution de l'accord-cadre, qui le placerait dans un des cas d'interdiction de soumissionner ayant pour effet de les exclure d'un marché,

— lorsque le candidat a besoin d'une autorisation spécifique ou doit être membre d'une organisation spécifique pour pouvoir prester, dans son pays d'établissement ou de domiciliation, le service concerné: la preuve qu'il possède ladite autorisation ou qu'il appartient à ladite organisation. Le présent alinéa concerne notamment l' (les) architecte(s). En effet, il est rappelé que les articles L. 431-1 et R. 431-1 du code de l'urbanisme réservent l'établissement du projet architectural, tel que défini par les articles L. 431-2 et R. 431-8 à R. 431-12 dudit code, aux architectes de la loi n° 77-2 du 3.1.1977 sur l'architecture, notamment son article 2. D'autre part, l'article 37 du code de déontologie des architectes interdit la sous-traitance de tout ou partie dudit projet architectural.

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1.

Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Les articles L. 431-1 et R. 431-1 du code de l'urbanisme réservent l'établissement du projet architectural, tel que défini par les articles L. 431-2 et R. 431-8 à R. 431-12 dudit code, aux architectes au sens de la loi n° 77-2 du 3.1.1977 sur l'architecture, notamment son article 2. D'autre part, l'article 37 du code de déontologie des architectes interdit la sous-traitance de tout ou partie dudit projet architectural.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 19/07/2018 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation dématérialisé est disponible par voie électronique. Il peut être téléchargé, dans son intégralité, sur le profil d'acheteur (plate-forme de dématérialisation) du pouvoir adjudicateur: <https://www.achatpublic.com> en suivant le lien:

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_FSMsLoXMr2&v=1&selected=0

Il est interdit aux candidats de présenter, pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois:

- comme candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements,
- comme mandataire de plusieurs groupements.

Il n'est pas interdit d'être membre de plusieurs groupements.

Pour la présentation des éléments de leur candidature, les candidats pourront faire usage des formulaires DC1 et DC2 qu'ils pourront se procurer sur le site du ministère de l'économie à l'adresse suivante:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13000

Country: France

VI.5. Date of dispatch of this notice

05/06/2018